



Volet

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



17010592

de

Tribunal de Commerce de Tournai

dépôt au greffe le 06 JAN. 2017

Greffe

MGM

N° d'entreprise : 0416895211

Dénomination(en entier) : **Eclair-Prym Belgium**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue de la Sideho 3 - 7780 Comines****Objet de l'acte : La démission et la nomination des administrateurs**

L'Assemblée Générale du 22/06/2015 constate que les mandats des Administrateurs sont arrivés à échéance et l'Assemblée Générale renomme les Administrateurs suivants jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2018:

Monsieur Zlitni Nabil, demeurant en Tunisie, 2035 La Marsa, 7 rue du 20 mars comme Administrateur.

Monsieur Abdelkader Esseghaier, demeurant en Tunisie, 2035 Menzah, 7 rue Al Moutanabi comme Administrateur.

Monsieur Ralf Philipp Stockmaier demeurant en Allemagne, 68623 Lampertsheim, Hüttenfeld, Viernheimer Strasse 64 renonce à une prolongation de son mandat d'Administrateur. L'Assemblée Générale nomme Monsieur Marc o Corti, demeurant en Italie, 23900 Lecco, 14, Via Pasubio comme Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2018.

Le Conseil d'administration décide de nommer Monsieur Zlitni Nabil, demeurant en Tunisie, 2035 La Marsa, 7 rue du 20 mars comme Administrateur Délégué

L'Assemblée générale du 29/06/2016 prend connaissance de la décision de monsieur Marco CORTI, demeurant en Italie, 23900 Lecco, Via Pasubio14, de démissionner en tant qu'administrateur avec effet au 31 mai 2016. Sa lettre de démission est présentée à l'Assemblée. L'Assemblée générale accepte cette démission à partir du 31 mai 2016 et tient à lui remercier pour les services rendus.

L'Assemblée générale du 29/6/2016 décide à nommer à partir d'aujourd'hui, monsieur Stefan HANSEN, demeurant en Allemagne, 51107 Köln - Rath/Heumar, Hilde-Ippolito-Weg 7 en tant que nouveau administrateur. Le mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018. Le mandat sera exercé gratuit sauf décision contraire ultérieure de l'assemblée générale.

Administrateur délégué

Zlitni Nabil

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/01/2017 - Annexes du Moniteur belge